

Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior Réglementation et réclamations Ligne directe : (514) 598-3324 Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel: vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 9 août 2019

Me Véronique Dubois Secrétaire **RÉGIE DE L'ÉNERGIE** Tour de la Bourse 800, Place Victoria - bureau 2.55 Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 8e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de

modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du

1^{er} octobre 2019 – PHASE 2 Notre dossier : 312-00899 Dossier Régie : R-4076-2018

Chère consœur.

L'audience dans le dossier mentionné en objet étant prévue débuter le 26 août prochain, Énergir croit opportun d'informer dès maintenant la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») de la composition des panels envisagés ainsi que des sujets et pièces qui y seront abordés. En effet, étant donné la quantité importante de pièces produites au dossier jusqu'à présent, et dans une perspective d'efficacité procédurale, Énergir n'envisage pas de faire entendre des témoins sur la totalité des pièces. Ainsi, à moins d'indication contraire de la part de la Régie, Énergir verrait pour le moment à mobiliser les personnes suivantes afin de témoigner sur le contenu des pièces ci-après mentionnées.

Énergir comprend par ailleurs que, comme le veut la pratique réglementaire, la Régie demandera prochainement, aux parties de lui transmettre des informations utiles à la planification de l'audience et Énergir verra alors à lui fournir tous les détails additionnels requis, notamment quant à la durée envisagée de ses contre-interrogatoires et son argumentation.

Nous vous prions de noter que lorsqu'aucune information n'est inscrite à la colonne « Temps requis », il s'agit alors d'un panel pour lequel Énergir n'envisage pas d'effectuer de présentation ou d'interrogatoire en chef et que les témoins seront disponibles pour répondre aux questions de la Régie ou des intervenants.

Énergir se réserve le droit d'effectuer des modifications à la liste présentée ci-dessous d'ici à l'audience et tiendra la Régie informée, le cas échéant.



Panels	Sujets	Pièces	Témoins	Temps requis
Panel 1	Mot d'ouverture (Faits saillants)	Énergir-G, Doc. 2	Éric Lachance Vice-président principal, Réglementation, TI, Logistique et chef des finances	20 min
Panel 2	Allègement réglementaire	Énergir-E, Doc. 2 et 7 Énergir-I, Doc. 3 Énergir-L, Doc. 10	Marc-André Goyette Chef de service, Analyse & quantification risque Louis-Philippe Laurin Conseiller senior, Réglementation Michel Vachon Directeur, Comptabilité réglementaire	20 min
Panel 3	Frais généraux entrepreneurs	Énergir-L, Doc. 9	Martine Bisaillon Chef de service, Performance financière Nicolas Crête Directeur adjoint, Approvisionnement biens & services & administration contrats entrepreneurs Marc-Antoine Fleury Conseiller senior, Réglementation	20 min
Panel 4	Indices de qualité de service	Énergir-E, Doc. 3	Evelyne Desaulniers Conseillère, Assurance qualité Pierre-Philippe Desmeules Chef de service, Mesures d'urgence & environnement Isabelle Lemay Chef de service, Réglementation, développement & conditions de service	20 min



Panels	Sujets	Pièces	Témoins	Temps requis
Panel 5	Marge excédentaire en transport Huis clos	Énergir-H, Doc. 2 et 10	Marc-Antoine Bellavance Chef de service, Stratégie marketing & veille de marché Josée Duhaime Directrice, Ventes grandes entreprises Jean-Sébastien Huet Chef de service, Planification & affaires contractuelles Renault-François Lortie Vice-président, Clients	20 min
Panel 6	Approvisionnements gaziers	Énergir-H, Doc. 1, 3 à 9 et 11	Marc-Antoine Bellavance Chef de service, Stratégie marketing & veille de marché Jean-Sébastien Huet Chef de service, Planification & affaires contractuelles Vincent Regnault Directeur, Transport & approvisionnement gazier David St-Pierre Directeur, Projets majeurs infrastructure GNL	20 min
Panel 7	Répartition des coûts de l'usine LSR	Énergir-N, Doc. 17, 18 et 22	Hugo Molinari-Bégin Directeur, Usine LSR & Ste- Sophie Caroline Provencher Chef de service, Comptabilité financière & DaQ Jean-François Tremblay Chef de service, Réglementation, approvisionnement gazier & GNL	





Énergir précise qu'elle ne requiert la reconnaissance d'aucun statut de témoin expert.

Énergir est à finaliser les *curriculum vitae* de l'ensemble des témoins ci-haut mentionnés et verra à les déposer au dossier de la Régie dès que disponibles.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau, pour:

Vincent Locas VL/mb